

CONTENU

- Salaires horaires minima à partir du 1^{er} avril 2025
- 2 Allocation complémentaire de chômage en cas de chômage économique
- **3** Allocation complémentaire maladie et accident

TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC



1. SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2025

Indexation + 2%

A partir du 1^{er} avril 2025 les nouveaux salaires horaires minima sont les suivants (régime 38 heures par semaine):

CATÉGORIES	SALAIRES MINIMA	ÉTUDIANTS (90%)
Catégorie 5	14,46 €	13,01 €
Catégorie 4B, après 6 mois	15,21 €	13,69 €
Catégorie 4A	14,85 €	13,37 €
Catégorie 3B, après 6 mois	16,00 €	14,40 €
Catégorie 3A:	15,21 €	13,69 €
Catégorie 2	16,97 €	15,27 €
Catégorie 1B	17,33 €	15,60 €
Catégorie 1A	18,64 €	16,78 €

INDEMNITÉS

- 1. Prime d'équipe lorsque le travail est organisé en équipes successives + 10%.
- 2. Supplément d'ancienneté : intégré dans le barème.

2. ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE DE CHOMAGE EN CAS DE CHOMAGE ÉCONOMIQUE

Si vous êtes en chômage temporaire pour raisons économiques, vous recevez une allocation complémentaire de chômage. A partir du 1er janvier 2025, vous avez droit à € 9,43 par jour (maximum 30 jours) payés par le Fonds Social.

Attention: Vous devez en introduire la demande vous-même! Contactez-nous et nous nous occuperons des formalités.

3. ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE MALADIE ET ACCIDENT

Après soixante jours au moins d'incapacité ininterrompue (*), vous avez droit à une allocation en plus de votre indemnité de maladie et d'invalidité. A partir du 1^{er} janvier 2025, vous avez droit aux montants suivants, payés par le Fonds Social :

- € 86,22 après les 60 premiers jours;
- + € 125,37 après les 120 jours;
- + € 148,93 après les 180 premiers jours;
- + € 172,42 après les 240 premiers jours;

Cette allocation est limitée à € 532,94 sur base annuelle.

Attention: Vous devez en introduire la demande vous-même! Contactez-nous et nous nous occuperons des formalités.

(*) ne s'applique pas en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

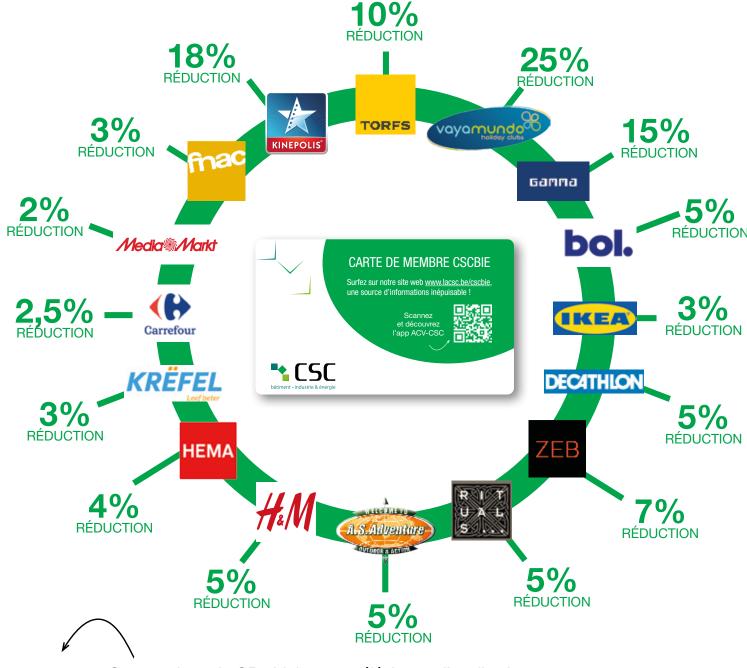




L'affiliation à la CSCBIE offre de beaux avantages!

Voici quelques exemples de réductions **d'application au 1**er **avril 2025**. Pour savoir comment en profiter pleinement et découvrir les réductions et avantages actuels, surfez sur <u>www.cscbieplus.be</u> et enregistrez-vous.

Vayamundo reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affiliés. Ils bénéficient de 25% de réduction dans les clubs Vayamundo à Ostende et à Houffalize. Vous trouverez plus d'infos sur www.vayamundo.eu.





Scannez le code QR ci-joint pour télécharger l'application 'Edenred Discounts'. Vous y trouverez toutes les réductions et avantages exclusifs actuels pour les affiliés de la CSCBIE. Attention! Les réductions, les partenaires et les magasins peuvent changer!

